



**POWerview - PINE FALLS**  
**Procès-verbal**  
**Réunion ordinaire du conseil tenue le 17 octobre 2022 - 13 h**

**1 Déclaration de l'ouverture de la réunion**

Le maire, Don MacLellan, a déclaré l'ouverture de la réunion ordinaire à 13 h, les membres suivants du conseil étant présents :

Lorie Finkbeiner, Gary Berthelette, Melinda Pluchinski et Howard Townsend

Le personnel : Sharon Desiatnyk, AAP

Heather Chevrefils, assistante à l'AAP et secrétaire

Aussi présentes : Edna Pichor (de 13 h à 13 h 40)

Judy Leroye (de 13 h à 13 h 40)

**2 Ajouts à l'ordre du jour**

- *Valley Fiber* – inquiétude concernant l'eau et la fibre – encore dans les étapes préliminaires, mais l'inquiétude est notée.
- Modifications au zonage R1700/R1800 – une résolution suivra sous *Ajouts*.

**3 Adoption de l'ordre du jour**

2022-229

Proposée par : Lorie Finkbeiner

Appuyée par : Howard Townsend

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour pour la réunion ordinaire du conseil du 17 octobre 2022 soit par la présente approuvé tel qu'il ait été modifié.

**ADOPTÉE**

**4 Lecture et approbation des procès-verbaux**

2022-230

Proposée par : Melinda Pluchinski

Appuyée par : Howard Townsend

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 septembre 2022 soit adopté tel qu'il ait été circulé.

**ADOPTÉE**

**4.1 Réunion extraordinaire du conseil tenue le 6 octobre 2022**

2022-231

Proposée par : Gary Berthelette

Appuyée par : Lorie Finkbeiner

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 6 octobre 2022, soit adopté tel qu'il ait été circulé.

**ADOPTÉE**

**5 Délégations et pétitions**

**5.1 De 13 h 41 à 14 h 10**

Délégation à huis clos.

**5.2 Le huis clos**

2022-232

Proposée par : Lorie Finkbeiner

Appuyée par : Gary Berthelette

IL EST RÉSOLU qu'en conformité avec l'article 152(3) et l'article 83(l)(d) de la *Loi sur les municipalités*, le conseil consente à siéger à 13 h 41 comme comité de l'entier à huis clos pour discuter :

(iii) à une question qui en est à l'étape préliminaire, s'il est possible que le fait de la discuter en public porte atteinte à la capacité de la municipalité de

mener ses activités ou ses négociations.

**ADOPTÉE**

- 2022-233      **5.3      Ajournement du huis clos**  
Proposée par : Melinda Pluchinski  
Appuyée par : Howard Townsend  
IL EST RÉSOLU QUE le conseil consente par la présente à ajourner à 16 h 14 sa séance comme comité de l'entier à huis clos pour reprendre les affaires à son ordre du jour.  
**ADOPTÉE**
- 2022-234      **5.4      Demande pour une prolongation de la date d'échéance concernant les ententes pour la vente de biens fonciers pour impôts impayés, soit R324405, 3237103 ,323810 et 323310 - T1/civique**  
Proposée par : Lorie Finkbeiner  
Appuyée par : Howard Townsend  
ATTENDU QUE les ententes concernant les ventes de biens fonciers pour impôts impayés ont été résolues pour les biens R324405, R323710, R323810 et R323310, et ceci, avec le 31 octobre comme date d'échéance ;  
ET ATTENDU QUE le propriétaire desdits biens fonciers a demandé pour une prolongation de la date d'échéance ;  
IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil refuse la demande de prolongation de la date d'échéance concernant les ententes pour la vente de biens fonciers pour impôts impayés, soit les biens R324405, R323710, R323810 et R323310.  
**ADOPTÉE**
- 6      Le service des travaux publics**  
*Bristol Hauling* – changement du dépôt pour les produits recyclables – reçue à titre de renseignement.
- 2022-235      **6.1      Prix donné pour la plaque de soutien du condenseur de l'aréna – R2**  
Proposée par : Howard Townsend  
Appuyée par : Lorie Finkbeiner  
IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte le prix donné par *All Kinds of Concrete* pour la préparation, le placement et la finition d'une plaque en béton de 210 pieds carrés, d'une épaisseur de six pouces, pleinement renforcée pour soutenir le condenseur de l'aréna *Sunova*, et ceci, au coût ne dépassant pas la somme de 6 700,00 \$.  
**ADOPTÉE**
- 2022-236      **6.2      Démission d'un membre du personnel – P5**  
Proposée par : Lorie Finkbeiner  
Appuyée par : Melinda Pluchinski  
IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte l'avis de démission de la part de Terry Rusk effectivement le 30 septembre 2022.  
**ADOPTÉE**
- 7      Rapport de l'AAP**
- 7.1      Subvention 2022/23 pour l'exploitation municipale – G1**  
Reçue à titre de renseignement.
- 7.2      MDTP - Handivan – subvention d'exploitation pour 2022 - H2**  
Reçue à titre de renseignement.
- 2022-237      **7.3      CU1 – demande de 2022 retirée – W24**  
Proposée par : Gary Berthelette  
Appuyée par : Melinda Pluchinski  
IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte que la demande d'une ordonnance

d'usage conditionnel CU1-2022 pour R307910 soit retirée ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE l'audience publique soit aussi annulée.

*Howard Townsend s'est abstenu parce qu'il a eu une insuffisance de renseignements pour l'étude.*

**8 Affaires financières**

**8.1 Comptes créditeurs – A3**

2022-238

Proposée par : Lorie Finkbeiner

Appuyée par : Howard Townsend

IL EST RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 12477 à 12485, de la somme de 73 161,98 \$, soit autorisé comme étant payé ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les paiements bancaires en ligne, soit ceux des numéros 3668-3701, de la somme de 62 560,12 \$, soient par la présente autorisés comme étant payés ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 12486 à 12515, de la somme de 62 399,44 \$, soit par la présente autorisé pour paiement.

**ADOPTÉE**

**8.2 Feuille de paie**

2022-239

Proposée par : Melinda Pluchinski

Appuyée par : Gary Berthelette

IL EST RÉSOLU QUE la feuille nette de paie du personnel de la Ville pour la période de septembre 2022, de la somme de 25 754,08 \$, soit autorisée par la présente comme étant payée ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la feuille nette de paie pour le conseil en septembre 2022, de la somme de 2 748,14 \$, est autorisée par la présente comme étant payée.

**ADOPTÉE**

**9 Règlements**

**10 Affaires inachevées**

**10.1 Entente de contribution pour le projet du programme d'atténuation et de préparation – A1/E6**

2022-240

Proposée par : Howard Townsend

Appuyée par : Lorie Finkbeiner

IL EST RÉSOLU QUE le maire et l'AAP soient autorisés de signer l'entente entre le Gouvernement du Manitoba et la Ville de Powerview-Pine Falls concernant la contribution envers le projet du programme d'atténuation et de préparation.

**ADOPTÉE**

**10.2 Embauche d'un contremaître pour le service des travaux publics – P5**

2022-241

Proposée par : Gary Berthelette

Appuyée par : Melinda Pluchinski

ATTENDU QUE de la publicité a été faite durant plusieurs mois sur le site Web de la Ville pour le poste d'un contremaître, sur le site Web de MMAa et sur le site Web de MWWA ;

ET ATTENDU QUE la démission du gestionnaire du service des travaux publics a créé un vice additionnel chez le service ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE Yves Lavoie soit par la présente embauché pour un poste à plein temps comme contremaître du service des travaux publics, et ceci, conformément à l'échelle salariale de l'entente collective à partir du 2 novembre 2022 ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil autorise que l'AAP signe le protocole d'entente concernant l'embauche de l'ancien employé.

**ADOPTÉE**

**11 Nouvelles affaires**

- 2022-242
- 11.1 Imputation au dossier des impôts R13200 – frais pour le tondage de l’herbe – civique**  
Proposée par : Lorie Finkbeiner  
Appuyée par : Melinda Pluchinski
- ATTENDU qu’un avis de violation avait été délivré pour l’herbe d’une trop grande hauteur à l’endroit du bien du rôle numéro 13200, et ceci, avec l’obligation de conformer aux normes et politiques de la Ville en tondant l’herbe dans les 14 jours suivants ;
- ET ATTENDU qu’il n’y a pas eu de conformité et que Legall Grass Ltd. a été embauché pour tondre l’herbe ;
- ET ATTENDU QUE la facture pour tondre l’herbe a été délivrée au propriétaire et qu’elle n’a pas été payée dans les 30 jours suivants ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE les sommes facturées par Legall Grass Ltd. pour le tondage de l’herbe à l’endroit du bien du rôle numéro 13200 soient imputées au dossier des impôts.
- ADOPTÉE**
- 2022-243
- 11.2 Demande pour le renoncement à l’intérêt pour le bien R26300**  
Proposée par : Howard Townsend  
Appuyée par : Gary Berthelette
- ATTENDU QUE le bien R26300 est devenu la propriété d’une autre personne en août 2021 et que l’adresse sur le formulaire de transaction de titres fonciers était incorrecte et que le nouveau propriétaire n’a ainsi pas reçu la facture postée pour les impôts pour 2021 et que le propriétaire a cru que l’ancien propriétaire avait payé les impôts ;
- ET ATTENDU QUE le nouveau propriétaire n’a pas constaté que les impôts pour 2021 n’avaient pas été payés avant qu’il reçoive la facture pour les impôts de 2022 et qu’il demande maintenant le renoncement des intérêts accumulés depuis la dernière année en raison qu’il n’était pas au courant du solde dû ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise le renoncement des intérêts appliqués sur le bien R26300 durant la période allant de novembre 2021 et octobre 2022.
- ADOPTÉE**
- 2022-244
- 11.3 Demande d’un don de la part de *Kids Snowflake Bazaar* – D4**  
Proposée par : Gary Berthelette  
Appuyée par : Melinda Pluchinski
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise un don de la somme de 150,00 \$ à remettre en faveur du cinquième événement annuel des achats de Noël du *Kids Snowflake Bazaar*.
- ADOPTÉE**
- 11.4 *Eastman Vocational Training Centre* – Lettre d’appui - S4**
- ATTENDU QUE le conseil de la ville de Powerview-Pine Falls appuie l’initiative de la *Beausejour Brokenhead Development Corporation* (BBDC) concernant le centre d’apprentissage d’*Eastman Vocational Training Centre* (EVTC) ;
- ET ATTENDU QUE la ville de Powerview-Pine Falls reconnaît les défis rencontrés par nos employeurs régionaux quant au recrutement d’effectifs habiles et formés ;
- ET ATTENDU QUE la Ville appuie les stratégies concernant le développement d’une main-d’œuvre et des services qui aident aux employeurs locaux à recruter du talent, ce qui contribue au bon état de nos économies locales ;
- ET ATTENDU QUE la Ville valorise les habiletés, la formation et l’avancement qui peuvent advenir chez nos résidents locaux et chez nos

entreprises en offrant localement des occasions de formations avancées ;

ET ATTENDU QUE l'*Eastman Vocational Training Centre* a été prouvé faisable et qu'il a la capacité d'identifier, de cibler et d'appuyer le développement d'une main-d'œuvre locale en recrutant et en formant un effectif habileté ;

IL EST AINSI MAINTENANT RÉSOLU QUE la Ville de Powerview-Pine Falls s'engage à appuyer la *Beausejour Brokenhead Development Corporation* (BBDC) dans son initiative concernant l'*Eastman Vocational Training Centre* (EVTC).

**DÉFAITE** – Pas de résolution car aucun membre n'a proposé et aucun n'a appuyé.

**12 Ajouts**

**12.1 Modification du zonage pour R1700/R1800 – W24**

2022-245

Proposée par : Lorie Finkbeiner

Appuyée par : Melinda Pluchinski

ATTENDU QUE le propriétaire du bien R1700 et R1800 a confirmé que le zonage des deux lots était dans la zone commerciale ;

ET ATTENDU qu'en conséquence d'une étude plus avancée il est évident que lesdits lots sont identifiés comme étant dans une région commerciale selon les désignations sur le plan d'aménagement du *Winnipeg River Planning District* ;

ET ATTENDU QUE lesdits lots ci-haut mentionnés se trouvaient dans la zone commerciale selon le règlement de zonage 250-00, mais qu'ils avaient été changés en la zone résidentielle selon le règlement de zonage 13-13 ;

ET ATTENDU QUE les changements faits sur le règlement de zonage 13-13 ne sont pas compatibles avec les désignations des usages de terrain du *Winnipeg River Planning District* ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil appuie la désignation des biens R1700 et R1800 allant de la zone résidentielle à la zone commerciale ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil fasse demande en vertu de l'article 82(1) de la *Loi sur l'aménagement du territoire* pour une légère modification du règlement de zonage 13-13 en vue d'apporter la correction de l'erreur sur le règlement.

**ADOPTÉE**

**13 Rapports de conseils et de comités  
Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement.**

*Age-Friendly*

*Bibliothèque Allard*

*AMBM*

*Canadian Nuclear Labs*

*CDEM*

*Clinical Teaching Unit Task Force*

*Community Futures Winnipeg River*

*Eastman Vocational Training Centre*

*Edgewater Recreation Commission*

*Harm Reduction Network*

***IERHA Regional Health Advisory Council – suivi à la réunion de septembre - H4***

*North Eastman Regional Municipal Forum*

*Pine Falls Golf Course*

*Red River North Trail Association*

*Wings of Power*

*Winnipeg River Handivan*

***Wpg River Planning District – l'ordre du jour et le permis en septembre - W24***

**14 Correspondance  
Étudiée par le conseil et reçue à titre de renseignement**

- MB Hydro – prévisions hebdomadaires du niveau de la rivière

Winnipeg - M4

- *Red River Basin Commission* – invitation au congrès annuel

**15 Comité de l'entier**

**16 Levée de la réunion**

2022-246

Proposée par : Lorie Finkbeiner

Appuyée par : Howard Townsend

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil tenue le 17 octobre 2022 soit levée à 16 h 10.

**ADOPTÉE**

*Remerciement au conseil pour ses quatre années de service – nous vous tous la bonne chance durant votre prochain chapitre.*

**17 Signatures**

---

Don MacLellan, maire

---

Sharon Desiatnyk, agente administrative principale